

Fiche Technique: Audit RSE à Casablanca

Objectifs de la formation

- Évaluer la conformité aux normes internationales (ISO 26000) et lois locales.
- Identifier risques et opportunités liés à l'environnement, social, gouvernance.
- Proposer des axes d'amélioration pour optimiser la performance sociétale.
- Réduire les risques réputationnels et anticiper les exigences des parties prenantes.
- Fournir une base solide pour pilotage stratégique et opérationnel.
- Appuyer l'obtention d'une certification RSE.

Population cible

- Entreprises opérant au Maroc, notamment à Casablanca et ses zones économiques.
- Directions générales, responsables RSE, qualité, chefs de projets durabilité.
- Responsables achats et équipes souhaitant intégrer la RSE aux processus.
- Fournisseurs locaux et étrangers partenaires d'entreprises casablancaises.

Durée de la formation

Type d'audit	Durée estimée	Format conseillé
Audit RSE entreprise	3 à 6 semaines	Hybride (présentiel/distanciel)
Audit RSE fournisseur	2 à 4 semaines	Distanciel avec visite ponctuelle
Audit RSE certification	Variable selon exigences	Présentiel

La durée varie selon la taille, secteur et périmètre. Formats présentiel, distanciel ou hybride sont disponibles.

Programme de la formation

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse du contexte, enjeux et parties prenantes.
- Collecte de données via entretiens et audits terrain.
- Évaluation de la maturité RSE actuelle.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des documents, politiques et rapports RSE.
- Vérification conformité aux normes et réglementations locales.
- Analyse spécifique selon secteur et fournisseurs.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé avec non-conformités et opportunités.
- Plan d'action hiérarchisé avec calendrier opérationnel.
- Facilitation de la mise en œuvre corrective.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi post-audit des actions mises en place.
- Reporting régulier aux directions.
- Assistance pour recertifications et audits externes.